

Concours section : DPIP-EXT-Directeur pénitentiaire d'insertion

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat

EDJJB648 AV

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DPIP externe Session : 2024

Epreuve : Dissertation Date de l'épreuve : 20.02.2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

les mutations du rapport au travail

Aristote, philosophe de l'Antiquité grecque, considérait le travail comme étant contraire à la vertu. Il décrivait les travailleurs comme des personnes vivant « une vie ignoble » dans Politique. Pourtant, un millénaire et quelques siècles plus tard, Rousseau, autre grand philosophe, va désigner le travail comme « un devoir indispensable de l'homme social »

Le rapport au travail qui entretiennent les individus selon leur âge, leur époque ou leurs situations économique et sociale, a connu de nombreuses mutations. Il semble opportun de rappeler qu'étymologiquement le travail renvoie à un instrument de torture pour punir les hommes. Aujourd'hui, le travail renvoie principalement à l'activité intellectuelle ou physique d'un individu en contrepartie d'un traitement ou d'une rémunération. Cependant le travail peut aussi renvoyer à la pénibilité de l'effort qui exerce une femme lors d'un accouchement ou encore aux occupations et diverses tâches domestiques appréhendées parfois comme un « deuxième travail » non-rémunéré. Face à la définition polymorphe que revêt le terme de « travail », il conviendra d'en retenir le fait qu'il désigne l'activité aux principales motivations économiques. En effet il ne s'agira pas de traiter du travail que fournit un étudiant par exemple, bien qu'il s'agisse ici d'un

Concours section : DPIP-EXT-Directeur pénitentiaire d'insertion

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat

EDJJB648 AV

Nombre de pages : 8

principe fondamental auquel est confrontée toute société démocratique : l'éducation. Comme l'affirmait Kant « L'homme ne devient un homme que par l'éducation ». Il s'agit d'un pilier d'accès au travail puisque la formation professionnelle permet l'exercice d'un métier au sein d'un secteur précis.

Mais le rapport au travail de nos sociétés contemporaines n'a pas toujours ressemblé à celui des travailleurs des siècles précédents. Ainsi, comment le rapport au travail a-t-il évolué au sein de nos sociétés qui prônent la liberté et l'individualisme ? Le rapport au travail est valorisé non seulement par les finalités qu'il poursuit (I) mais également par ses conditions d'exercice (II).

I / un rapport au travail valorisé par les finalités qu'il poursuit

Le rapport au travail a muté dans la mesure où cette activité ne poursuit plus un but purement lucratif (A) et semble être encouragée par la politique d'une société démocratique (B)

A) la volonté de dépasser un but essentiellement récuniaire

Friedrich Taylor étudie les modes de production dans les usines durant la révolution industrielle marquée par l'invention de la machine-outil. Il explique que ce qui motive l'ouvrier à travailler, c'est l'argent qu'il perçoit. Afin que ces derniers soient plus productifs, plus efficaces et plus rentables, il préconise la rémunération à la pièce congue.

Taylor démontrait donc que le travail représentait un moyen de subsistance pour des hommes qui

travaillent dans un environnement pénible où un certain effort physique est requis. Descartes voyait pourtant en la machine un facteur de soulagement des Hommes. Aujourd'hui ce facteur de soulagement pourrait s'apparaitre aux outils numériques et technologiques telle que l'intelligence artificielle.

Le développement de tels instruments fait partie du travail de recherche et de développement effectué par des chercheurs et ingénieurs principalement. De fait, le but poursuivi par ces travailleurs n'a plus le même sens que les travailleurs au sein d'un système basé sur le Taylorisme. Le travail repose sur le progrès et non plus sur l'accomplissement mécanique et répétitif d'un geste. Dans Petite Poucette, Michel Serres considère que le progrès technologique est une bonne chose dès lors qu'il est contrôlé. Le travail concernant la recherche et le progrès doit faire l'objet d'une réflexion relative aux conséquences qu'elles engendreront sur l'humanité. C'est ce que soutient Hans Jonas lorsqu'il expose le concept d'heuristique de la crainte.

De plus, dès lors qu'il reçoit une rémunération, il convient de penser qu'un sportif est un travailleur. Au-delà des polémiques suscitées par les salaires extravagants qu'ils peuvent parfois percevoir, la finalité pour un sportif est la mise à l'épreuve du corps. Dans Pédagogie sportive, Pierre de Louberdin écrivait en 1922 que le sport est « l'acte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé par le désir de progrès pouvant aller jusqu'au risque ». Mais bien que le travail ait diverses sources de motivations, les gouvernements ont toujours eu un intérêt à encourager le travail de sa population.

B) L'encouragement au travail par les pouvoirs d'une société démocratique

Le travail engendre un salaire, un pouvoir d'achat, une dynamique économique positive d'un Etat, lorsqu'il prospère. Néanmoins, la société a un rapport au travail qui n'est pas uniquement lié à cette économie étatique. Voltaire

rapportait en effet que « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ». (Candide)

En détention par exemple, la lutte contre l'oisiveté est un objectif principal de l'administration pénitentiaire. Le classement des détenus au travail est donc un enjeu majeur au sein des établissements. Au sein de la société, le manque d'accès au travail engendre de la violence. Dans les années 1970, Liverpool est touché par une forte crise de chômage. Cela s'est traduit par des mouvements d'hooliganisme au sein de stades fréquentés par la classe ouvrière. Mais le travail n'a pas toujours suffit à épargner les individus des situations de crise. Zola dans L'Assommoir décrit le milieu ouvrier rongé par l'alcoolisme et la misère à une époque où ce milieu était réservé aux hommes tandis que de rares femmes pouvaient tenir une boutique d'échoppe. (Au bonheur des Dames) les femmes ont longtemps été exclues du monde du travail et ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle que celles-ci pourront ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari. Le rapport au travail a donc considérablement évolué lorsqu'il a pu être associé aux femmes.

Cependant le rapport au travail que maintien l'Etat revêt toujours une dimension économique. Après la guerre, la Constitution de 1946 garantit à tous les citoyens l'accès à un travail et instaure dès 1945 une loi relative à la sécurité sociale qui inclut la protection sociale des travailleurs. L'amélioration des conditions de travail a ainsi modifié le rapport des individus avec le travail.

II / L'amélioration du rapport au travail par ses conditions d'exercice

Cette amélioration procède d'un renforcement législatif du cadre des travailleurs (A) et de la nécessaire prise de conscience qu'il faille revaloriser le travail (B)

Concours section : DPIP-EXT-Directeur pénitentiaire d'insertion

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat

EDJJB648 AV

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DPIP externe Session : 2024

Epreuve : Dissertation Date de l'épreuve : 20.02.2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A) le renforcement du cadre législatif garant d'une bonne pause en charge du travailleur

Durant l'Antiquité, Aristote décrivait le mode de vie des travailleurs comme « un genre de vie ignoble » (Politique)

Aujourd'hui la loi ne permet plus ni l'esclavagisme ni le travail dangereux dispensé de sécurité.

Si la Constitution garantit le droit à un travail, elle garantit également le droit au repos et aux loisirs. Après la guerre froide en particulier, ont été instaurés la semaine de 35 heures, la semaine supplémentaire de congés payés et d'autres dispositions régies par le code du travail. Cela permet aux travailleurs d'avoir du temps pour d'autres activités et partir en vacances. Aujourd'hui, et notamment suite aux confinements dus au Covid-19, les entreprises ont tendance à proposer à leurs salariés les modalités du télétravail ou encore la semaine de 35 heures sur quatre jours lorsque cela est compatible avec l'activité exercée.

En revanche, il arrive que l'activité ne soit pas soumise à certaines réglementations favorables au travailleur. Voltaire dans ses lettres philosophiques va comparer la situation des artistes Français et Anglais. Il explique qu'en France les artistes sont moins épandus dans leur travail qu'en Angleterre où ces derniers sont mieux reconnus, mieux

Concours section : DPIP-EXT-Directeur pénitentiaire d'insertion

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : EDJJB648 AV

Nombre de pages : 8

payés et la formation dans ce secteur est plus accessible. La valorisation du travail apparaît donc comme un facteur positif dans le rapport qu'ont les individus avec le travail.

B) la nécessaire prise de conscience d'une revalorisation du travail

Dans le Mythe de Sisyphe, Camus dénonce le malheur d'un personnage condamné à rouler une pierre indéfiniment en haut d'une montagne et de la voir tomber. La vie des hommes ne doit pas être dénuée de sens et le temps passé au travail ne doit pas la gâcher.

Alors que les Français affichent fièrement l'accès à l'enseignement gratuitement pour tous, il n'en demeure pas moins que l'accès aux grandes écoles pour prétendre à des carrières de haut fonctionnaire reste durement sélectif. Pour pallier à cette rude sélection, la loi ORE de 2018 a permis l'ouverture de classes préparatoires dites "Talent" qui ont vu le jour dès 2021. Toutefois, de nombreuses professions nécessitent un bagage scolaire. La revalorisation des métiers permet une meilleure attractivité. Au sein de l'Administration pénitentiaire les lieutenants sont récemment devenus des fonctionnaires de catégorie A. De plus, la loi du 22 décembre 2021 a également revalorisé le métier de DPIP dont le statut n'avait pas été valorisé depuis des années.

Enfin la revalorisation du travail se traduit également par les conséquences inhérentes de cette activité. Les activités industrielles et pétrolières ont conduit à une fragilisation de la planète. Le Grand smog de Londres en décembre

1952 en est une illustration. La pollution atmosphérique a entraîné la mort de près de 12 000 habitants en quatre jours. Rousseau, précurseur de l'écologie insistait sur la nécessité de changements radicaux notamment dans nos modes de production. Tant bien que mal, la loi tente d'encaisser les activités des entreprises notamment par l'évaluation de la séquence « ERC » consistant à vérifier que l'entreprise évite, réduit ou compense son atteinte à l'environnement.

Par conséquent, pour parler la langue d'Esone, le travail conduit aux meilleurs comme aux pires ^{conséquences} de l'activité humaine. Le rapport qu'ont les individus au travail est soumis à de nombreuses variations liées à des facteurs sociaux, aux époques ou encore au genre de l'individu. Dans le cadre de la réinsertion d'un condamné, l'activité économique joue un rôle primordial. Cependant il ne faut pas oublier que le rapport au travail d'un individu à un autre peut varier considérablement. Il sera difficile de convaincre certains que le travail est un vecteur d'insertion dans la société si ces derniers ont grandi dans un environnement familial touché par le chômage ou encore s'ils ont une conception du travail qui se rapporte à une activité illicite.

..... /